Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 029-212901672-20260306-2026012-DE

Mairie de PLOGASTEL ST GERMAIN	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	

Date d'affichage : 11 MARS 2026 **délibération : 2026-012**

L'an deux mille vingt-six, le six mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de PLOGASTEL ST GERMAIN, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Mme Annie BERRIVIN, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 2 mars 2026

En exercice : 17 **Présents : 12** **Votants : 13**

Présents : BERRIVIN Annie, STEPHAN Philippe, PLOUHINEC Jocelyne, PLOUHINEC Lucien, RENAULT Michel, GAUTIER Anne, GUEGUEN Catherine, KURZMANN Gwenn, DORVAL Alain, BOUCHER Anne Lise, CONAN Sandra, DAHERON Sandrine

Absents excusés : NICOLAS Patricia (procuration à GAUTIER Anne), BEAUMONT-PEUZIAT Patrick (procuration à BERRIVIN Annie),

Absents : VIGOUROUX Michel, ROUXEL Vincent, BINARD Gilles,

Secrétaire : GUEGUEN Catherine

Objet : Cession gratuite à Parc ar Quilliou

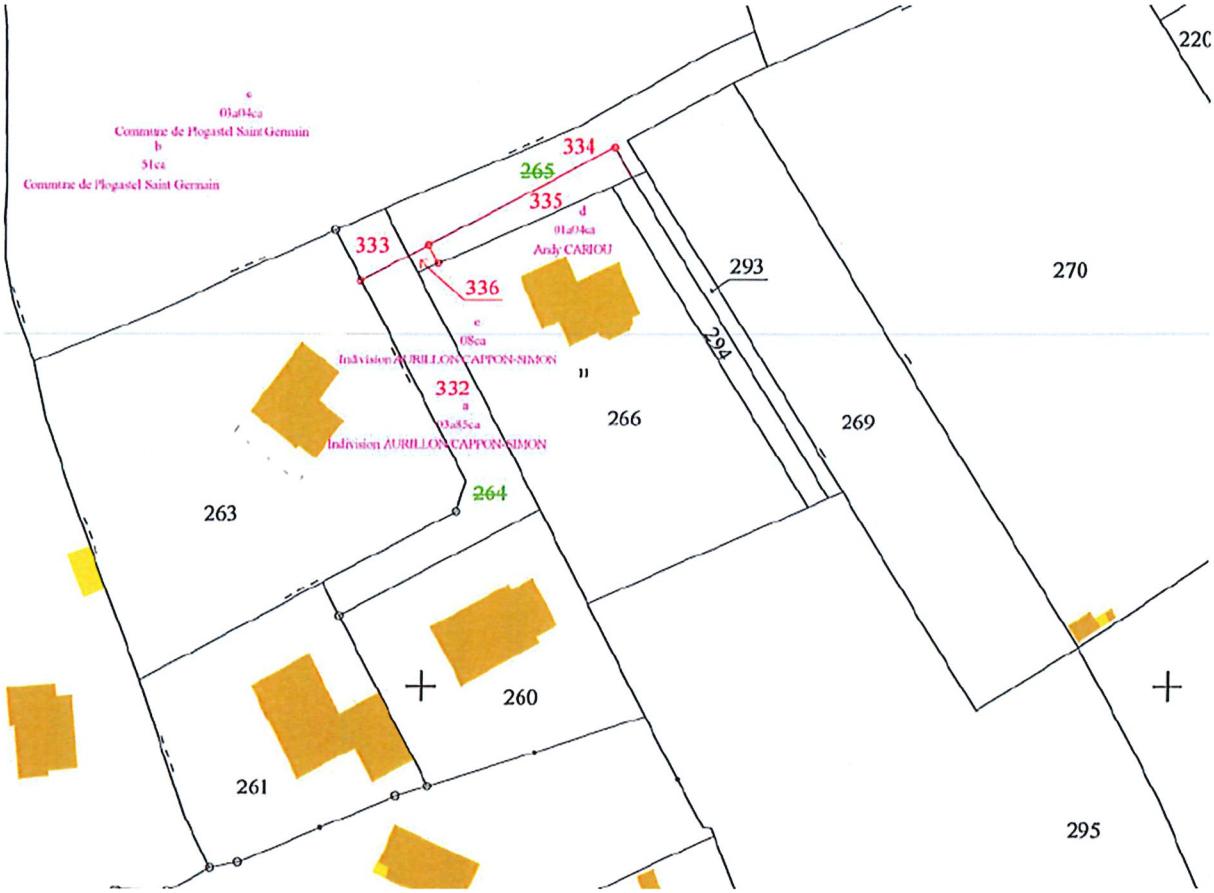
Dans le cadre d'une vente de propriété, la commune avait acquis en 2016 la parcelle n°293, section AB, au lieu-dit Parc ar Quilliou, dans le but d'assurer une liaison piétonne entre le futur lotissement « le clos du chêne » et le bourg (par le parking du cimetière).
Il s'avère que cette liaison débouche sur un terrain en indivision suite à l'urbanisation de ce secteur.
Afin d'assurer à long terme une desserte publique de l'ensemble du secteur, les différents propriétaires acceptent de céder gratuitement à la commune les parcelles n°333 et 334, section AB (acte notarié à suivre, pris en charge par la commune).
Les premiers travaux de voirie (empierrement et enrobé) seront partagés pour moitié entre les indivisaires et la commune.

Monsieur Philippe PLOUHINEC s'engage à maintenir l'évacuation des eaux pluviales de la voie et du parking du cimetière au nord de sa propriété (parcelle 263, section AB).

A l'avenir, cette voie sera transférée dans le domaine public de la commune qui en assurera seule l'entretien.

L'avis du Conseil Municipal est sollicité sur cette proposition de cession gratuite à la Commune.

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 029-212901672-20260306-2026012-DE



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,
Mme Jocelyne PLOUHINEC, ne prenant pas part au vote en raison d'un conflit d'intérêt,

- **ACCEPTE la proposition de cession à titre gratuit à la Commune, des parcelles AB 333, AB 334,**
- **AUTORISE le Maire à réaliser toutes les démarches nécessaires à la concrétisation de cette cession et à signer tout acte et documents à intervenir.**

Le secrétaire de séance, **GUEGUEN Catherine**	**Le Maire,** **Annie BERRIVIN** MAIRIE DE PLOGASTEL-ST-GERMAIN (FINISTÈRE)